



MISSION ARGENT DE POCHE 2023 DOSSIER D'INSCRIPTION

Dossier à retourner à la mairie de Guerlédan

Nom : Prénom:

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : / / Age :

Adresse :
.....

Téléphone : portable / / / /
: domicile / / / /

Adresse mail : @

Contact en cas d'urgence : / / / /

Pièces à joindre :

- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assuré(e) social
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ Autorisation droit à l'image
- ✓ Autorisation parentale
- ✓ Questionnaire complété

Autorisation « droit à l'image »

A faire remplir **impérativement** par les parents ou le tuteur légal.

Autorisons la commune de Guerlédan :

- ✓ A réaliser des photos/vidéos dans le cadre de Mission Argent de Poche.
- ✓ A utiliser les photos/vidéos en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information émis et gérés par la commune de Guerlédan (ex : bulletin municipal, dépliants, site internet...) et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue

Refuse les prises de vue

Fait à

Le / /

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

Représentant Légal

Enfant mineur

PHOTO
D'IDENTITE

AUTORISATION PARENTALE

A faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.

Madame, Monsieur.....

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que de la charte d'engagement à laquelle ma fille – mon fils s'engage :

La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « Mission Argent de Poche ». En aucun cas l'indemnisation versée pour la participation à l'activité « Mission Argent de Poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.

Les jeunes entrant dans « Mission Argent de Poche » devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

La commune de Guerlédan s'engage à souscrire une assurance « responsabilité civile » liée à cette activité couvrant l'ensemble des dommages que le jeune pourrait causer à autrui lors des missions ainsi que les dommages corporels qu'il pourrait subir (à l'exclusion des fautes personnelles).

Autorise mon enfant :

Nom, prénom :

à participer à « Mission Argent de Poche » 2023.

Fait à : Le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



QUESTIONNAIRE MISSION ARGENT DE POCHE 2023

Situation (cochez et précisez l'établissement, la filière, le niveau) :

- Lycéen :
- Etudiant :
- Autre :

Disponibilités pour les vacances d'été et Toussaint (cochez) :

- semaine du 13 février au 17 février 2023
- semaine du 20 février au 24 février 2023
- semaine du 17 avril au 21 avril 2023
- semaine du 24 au 28 avril 2023
- semaine du 10 juillet au 13 juillet 2023
- semaine du 17 juillet au 21 juillet 2023
- semaine du 24 juillet au 28 juillet 2023
- semaine du 14 août au 18 août 2023
- semaine du 21 août au 25 août 2023
- semaine du 23 octobre au 27 octobre 2023
- semaine du 30 octobre au 3 novembre 2023

Informations complémentaires par rapport aux dates :

.....

.....

Compétences particulières :

.....

Mobilité (cochez) :

- scooter
- possibilité d'être véhiculé par un parent :.....

Possession d'un équipement ? (ex : chaussures de sécurité)

.....

.....

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) envisagé ?

- Oui Non

Souhait de découvrir un service, un métier en particulier (dans la mesure du possible) ?

Incapacités médicales pour certaines tâches (joindre un certificat médical) :

Remarques :